



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
ET DES FINANCES



Courbevoie, le 13 janvier 2020

Objet : Éligibilité aux tarifs réglementés de vente de l'électricité

Madame, Monsieur,

1/ Éligibilité aux tarifs réglementés de vente de l'électricité

Vous êtes actuellement titulaire d'un contrat de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente de l'électricité.

Conformément à la loi 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat, seuls les clients non domestiques qui emploient moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes¹ ou le total de bilan annuels n'excèdent pas 2 millions d'euros seront éligibles aux tarifs réglementés de l'électricité à compter du 1^{er} janvier 2021².

Dans cette perspective, si vous souhaitez conserver votre contrat aux tarifs réglementés, il vous appartient d'attester du respect des critères d'éligibilité aux tarifs réglementés si vous les remplissez.

Dans le cas contraire, il vous appartient de signer un contrat de fourniture en offre de marché avec le fournisseur de votre choix avant le 31 décembre 2020. Tous les fournisseurs d'électricité proposent des offres de marché.

Les offres de marché sont établies sans intervention des pouvoirs publics. Il existe une grande diversité d'offres de marché, qui peuvent répondre aux spécificités et aux besoins de chaque consommateur (par exemple, offres à prix fixe, à prix variables, offres pluriannuelles,...). Elles peuvent être inférieures aux tarifs réglementés.

Un comparateur d'offres indépendant et gratuit a été mis en place par le Médiateur national de l'énergie : <https://comparateur.energie-info.fr>

En l'absence de réponse de votre part dans un délai d'un mois suivant la date d'envoi de ce courrier, et pour permettre à EDF de déterminer votre éligibilité aux tarifs réglementés de vente, la loi autorise EDF à interroger l'administration sur vos effectifs, chiffres d'affaires, recettes et bilans annuels, sauf opposition de votre part.

En cas d'opposition à cette interrogation de l'administration, veuillez noter que vous serez réputé non éligible aux tarifs réglementés et que votre contrat à ces tarifs prendra fin au 31 décembre 2020.

Les coupons réponse 1 et 2 sont joints au présent courrier afin de vous permettre, le cas échéant, de confirmer votre éligibilité (coupon 1) ou de vous opposer à l'interrogation de l'administration précitée (coupon 2).

¹ On entend par recettes :

- la dotation globale de fonctionnement et les recettes des taxes et impôts locaux des collectivités territoriales au sens du premier alinéa de l'article 72 de la Constitution ;
- les dons et subventions, ainsi que les recettes provenant de la vente de biens ou de prestations de services de ses activités à caractères commercial et lucratif, pour les associations qui ne publient pas leurs comptes annuels conformément à l'article L.612-4 du code de commerce ;
- les subventions de l'Etat ou des collectivités territoriales, et mes recettes des redevances et taxes, pour les établissements publics administratifs.

² Pour plus d'informations sur la modification du champ des bénéficiaires des tarifs réglementés, un site officiel a été mis en place <https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/fin-tarifs-reglementes-elec>

Eligibilité aux tarifs réglementés de vente de l'électricité¹

Coupon réponse 1

COUPON A RETOURNER A L'AIDE DE L'ENVELOPPE T JOINTE, DANS UN DELAI D'UN MOIS A COMPTER DE LA DATE D'ENVOI DU COURRIER

Nom de l'entité légale :



Numéro de SIREN :

J'atteste sur l'honneur que mon entité légale emploie moins de 10 personnes et que son chiffre d'affaires, ou ses recettes ou le total de son bilan sur le dernier exercice annuel clos n'excèdent pas 2 millions d'euros.

Fait le :

Nom, Prénom :

Signature :

Le signataire déclare être dûment habilité à déclarer son éligibilité aux tarifs réglementés de vente de l'électricité.

¹ En l'absence d'attestation d'éligibilité dans un délai d'un mois, nous interrogerons l'administration sur l'effectif, le chiffre d'affaires, les recettes et le bilan annuel de votre entité légale, sauf si vous vous y opposez en remplissant et en nous retournant le coupon 2.

Nota : Aux termes des articles L.441-1 et suivants du code Pénal, constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

Interrogation de l'administration sur les données d'effectifs, de chiffre d'affaires, de recettes et de bilan annuels

Coupon réponse 2

A ne renvoyer que si le Coupon réponse 1 n'a pas été envoyé. En cas d'opposition à cette interrogation et à défaut d'attestation d'éligibilité, vous serez réputé ne plus être éligible aux tarifs réglementés de vente de l'électricité au 1^{er} janvier 2021.

COUPON A RETOURNER A L'AIDE DE L'ENVELOPPE T JOINTE, DANS UN DELAI D'UN MOIS A COMPTER DE LA DATE D'ENVOI DU COURRIER

Nom de l'entité légale :

Numéro de SIREN :



Je m'oppose à l'interrogation de l'administration sur l'effectif, le chiffre d'affaires, les recettes et le bilan annuels de mon entité légale.

Fait le :

Nom, Prénom :

Signature :

Le signataire déclare être dûment habilité à s'opposer à l'interrogation de l'administration sur ces données d'effectifs, de chiffre d'affaires et de bilan annuels.

Opposition à la transmission des données de contact à caractère personnel relatives à votre contrat de fourniture d'électricité

Coupon réponse 3

A NE RENVOYER QUE SI LE COUPON REPONSE 1 N'A PAS ETE ENVOYE

COUPON A RETOURNER A L'AIDE DE L'ENVELOPPE T JOINTE, DANS UN DELAI D'UN MOIS A COMPTER DE LA DATE D'ENVOI DU COURRIER

Nom de l'entité légale :

Numéro de SIREN :



Je ne souhaite pas que les données de contact à caractère personnel relatives au contrat de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente de mon entité légale soient mises à disposition des fournisseurs d'électricité qui en feraient la demande.

Fait le :

Nom, Prénom :

Signature :

Le signataire déclare être dûment habilité à s'opposer à la transmission de ces données.